

parceque la charge de M. Blair était purement nominale, bien qu'elle fut nécessaire sous notre système. L'autre office était nouveau et ses fonctions étaient remplies par l'occupant d'un autre office, de manière que le gouvernement ne changea rien jusqu'à ce que le Lieut. Gouverneur actuel d'Ontario fut nommé et laissât vacant l'office du revenu intérieur; alors que des négociations furent ouvertes avec M. Aikins.

Voilà les explications du gouvernement sur la politique de reconstruction.

Les anciennes nuances se dessinent; les vieilles rancunes se réveillent et les partis se sentent tout à coup fatigués. "Parmi les doux plaisirs d'une paix fraternelle," ils s'enflamment et cherchent un prétexte à la discorde.

" Elle peint de bourgeons son visage guerrier,  
Et s'en va de ce pas trouver le trésorier."

Et c'est là toute la question; les amis de Sir John, froissés de la préférence donnée à Sir Francis, veulent la chute de Sir John et de Sir Francis.

\*  
\* \*

La politique du Gouvernement sera toute de conciliation vis-à-vis du Nord-Ouest. Des envoyés paisibles ont préparé les voies. Sa Grandeur, Mgr. Taché, venu exprès de Rome, va achever de réparer les torts de quelques maladroits et inviter ses ouailles à passer, sans la transition d'un gouvernement provisoire, dont le règne expire à la fin de cette session, dans celui de l'ordre et de la confédération. Enregistrons cet acte de la politique anglaise. Nous le lui rappellerons, si elle l'oublie.

\*  
\* \*

Le discours du trône annonce une mesure pour sauvegarder les intérêts du peuple sans intervenir dans les légitimes opérations des Banques; c'est sage: les Banques subissent les fluctuations des échanges, les conséquences inhérentes à leur nature, comme les autres maisons de commerce. "Vouloir le contraire, c'est vouloir l'impossible. C'est ici une question de plus ou de moins qui dépend de l'habileté ou du bonheur des directeurs de ces établissements. Le Législateur n'y peut rien, et quand il s'en mêle, loin de prévenir le mal, il l'aggrave, parcequ'il ne sait faire qu'une chose, ôter la liberté d'agir à des gens qui s'y entendent mieux que lui."

\*  
\* \*

La question de la création d'une Cour d'Appel, en vertu des pouvoirs conférés au Parlement par l'acte d'Union, viendra sur le tapis.